



COURRIEL

Laval, le 14 février 2024

**Cabinet  
du maire  
de la Ville  
de Laval**

Monsieur Eric Girard  
Ministre des Finances  
Ministre responsable des Relations avec les Québécois d'expression anglaise  
Député de Groulx  
[ministre@finances.gouv.qc.ca](mailto:ministre@finances.gouv.qc.ca)

Monsieur le ministre,

Dans le cadre des consultations prébudgétaires pour l'année 2025-2026, la Ville de Laval souhaite réitérer son engagement à collaborer avec le gouvernement du Québec afin de répondre aux besoins croissants de notre population. Laval, troisième ville en importance au Québec, est en pleine croissance et fait face à des enjeux majeurs notamment en matière de logement, de mobilité et de services essentiels.

Dans cette perspective, nous souhaitons mettre de l'avant trois priorités qui s'alignent avec les objectifs gouvernementaux en matière de développement économique, de lutte contre la crise du logement et de mobilité durable :

**Accélération du développement de logements sociaux – Carré Laval**

Situé en plein cœur du centre-ville de Laval, le projet de développement du Carré Laval représente une occasion unique de favoriser l'accès au logement abordable et social dans un secteur névralgique. Nous sommes accompagnés par la Société Angus pour la première phase de ce projet phare. À ce titre, dans le contexte de la crise du logement, l'intégration de logements sociaux et abordables au Carré Laval permettra de répondre aux besoins urgents en matière d'habitation tout en dynamisant le centre-ville lavallois.

Facilement accessible grâce au réseau de transport en commun bien développé, incluant le métro et les autobus, le Carré Laval est appelé à devenir un écoquartier exemplaire, conjuguant innovation, durabilité et vitalité urbaine. Le projet du Carré Laval prévoit la construction d'un bâtiment mutualisé pouvant accueillir plusieurs institutions d'enseignement et de recherche. Le financement l'accompagnant sera déterminant pour accélérer la mise en œuvre de ce projet.

### **Demande**

Pour soutenir le développement de la première phase et soutenir la Société Angus dans la construction des logements sur le site, nous demandons au gouvernement de réserver 70 M\$ à la Société d'Habitation du Québec pour un prêt patient direct qui serait remboursé sur dix ans.

### **Pérennisation du Refuge d'urgence à la Maison Saint-Joseph :**

Devant le nombre croissant de personnes en situation d'itinérance, la Ville de Laval est en mesure d'affirmer qu'entre 2019 et 2023, le nombre d'hommes en situation d'itinérance a augmenté de 136 %, et cette hausse est de 103 % chez les femmes dans la même situation.

Le Refuge d'urgence de Laval (Maison Saint-Joseph), lequel a été acquis par la Ville en 2019 au coût de 6,8 M\$, a ouvert durant la pandémie en concertation avec les acteurs du milieu, afin d'y opérer un site de dépistage, puis un refuge temporaire.

Bien que cet immeuble n'était pas destiné avant la pandémie à y établir un refuge, nous souhaitons aujourd'hui le pérenniser et des travaux importants sont nécessaires.

2

### **Demande**

Figurant dans les demandes budgétaires 2024, nous réitérons que des travaux de maintien d'actifs s'avèrent essentiels pour éviter que ce bâtiment devienne vétuste. Un investissement total de 14 M\$ est nécessaire, ce que la Ville est en mesure de financer à 50 %. Elle invite le gouvernement provincial à lever la main pour pérenniser le continuum de service en finançant le projet à même hauteur (50 %).

### **Retour sur les autres demandes budgétaires 2024**

Lors des consultations de l'année dernière, la Ville de Laval a soumis 2 autres demandes prioritaires qui demeurent toujours essentielles:

- **Aménagement du campus de l'INRS à Laval** : Ce projet vise à renforcer la recherche scientifique et l'innovation en biotechnologie tout en créant un espace accessible à la communauté lavalloise. À titre de partenaire, la Ville est déjà en discussion avec l'INRS pour évaluer l'ampleur des coûts de ce projet d'envergure. Nous sollicitons un appui financier pour permettre la réalisation des infrastructures nécessaires.

- **Relocalisation du Centre québécois d'innovation en biotechnologie (CQIB)** : La relocalisation de cet incubateur essentiel nécessite un financement de 8 M\$ pour assurer la continuité de son rôle stratégique dans l'accompagnement des entreprises en sciences de la vie.

### **Prolongement de la ligne orange du métro à Laval**

La croissance démographique de Laval exige des investissements majeurs en transport collectif. Le prolongement de la ligne orange est une solution éprouvée pour réduire la congestion routière, favoriser le transport durable et surtout soutenir le développement du centre-ville de Laval.

Le métro a nettement bonifié l'attrait pour le centre-ville et ses pôles existants, notamment le cégep, les universités et la Cité de la Biotech, comme ceux à venir, dont le futur Carré Laval. Les analyses démontrent un potentiel d'achalandage élevé et une forte demande pour ce prolongement, qui bénéficierait non seulement aux Lavallois, mais aussi à l'ensemble de la région métropolitaine.

L'approche innovante proposée par la Ville de Laval vise une réduction de plus de 20 % des coûts du projet de prolongement de la ligne orange du métro, soit une diminution des coûts d'acquisition de terrains (10 % du coût du projet) et la perception d'une redevance de transport (10 % du coût du projet). En effet, l'ARTM dispose de pouvoirs de perception de redevances de transport afin de financer une partie de l'infrastructure.

La pertinence du prolongement de la ligne orange, un projet que la Ville met de l'avant depuis plusieurs années, n'est plus à démontrer. L'ajout de stations soutiendrait le développement de Laval, car avec l'arrivée du métro, plusieurs sites deviendront facilement disponibles pour du développement immobilier : la réglementation de zonage prévoit déjà la construction d'immeubles de haute densité. La Ville est disposée à revoir à la hausse ces dispositions advenant l'achèvement de la ligne orange du métro.

Évidemment, le prolongement répondrait également aux besoins croissants de la couronne nord et de la région montréalaise en matière de transport structurant. Ses effets positifs sur la mobilité durable se feraient sentir sur le réseau entier de métro et du REM.

À la suite du rejet du prolongement du REM vers le centre de Laval, le gouvernement du Québec a annoncé, le 27 mai 2022, la création d'un bureau de projet pour évaluer l'implantation d'un mode structurant de transport dans l'axe de la ligne orange. Ce bureau, regroupant des experts du ministère des Transports du Québec (MTQ), de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), de la Société de transport de Laval (STL) et de la Société de transport de Montréal (STM), devait mener des études pour déterminer la meilleure solution de prolongement dans un corridor reliant la station de métro Côte-Vertu à Montréal au boulevard Dagenais à Laval.

Toutefois, bien que le prolongement de la branche ouest de la ligne orange soit inclus dans la vision 2050 de l'ARTM, le projet n'a toujours pas été inscrit au Plan québécois des infrastructures (PQI) 2023-2033. Depuis l'annonce initiale en 2022, aucun progrès concret n'a été réalisé quant à la mise en place du bureau de projet, et le dossier demeure au point mort.

#### **Demande**

Ainsi, la Ville de Laval demande au gouvernement du Québec de lancer le début des études sur le prolongement de la ligne orange tel qu'indiqué dans son engagement du 27 mai 2022. Au surplus, compte tenu des avantages marqués du projet, notamment en matière de transfert modal, de réduction des coûts d'acquisition, de développement immobilier et de densification, nous demandons au gouvernement de considérer la priorisation du projet auprès de la nouvelle société Mobilité Infra Québec.

La Ville de Laval collabore et s'implique dans l'ensemble de ces dossiers et réitère son engagement dans la poursuite des partenariats avec le gouvernement du Québec pour assurer la réalisation de ces priorités. Nous sommes convaincus que ces projets auront un impact significatif sur la qualité de vie de nos citoyens et sur le développement économique du Québec.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

4

Le maire,



Stéphane Boyer

#### **Copie conforme :**

M. Christopher Skeete, ministre délégué à l'Économie, ministre responsable de la Lutte contre le racisme, ministre responsable de la région de Laval, Député de Sainte-Rose

M. Benoit Collette, Directeur général Ville de Laval